



Commune d'HAUTOT LE VATOIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal

du 25 mai 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 mai 2020 à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- élection du Maire,
- détermination du nombre d'adjoints,
- élection des adjoints,
- lecture de la charte de l'élu local,

M. Jean Paul MONVILLE, Maire en exercice, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et procède à l'appel des conseillers élus lors de l'élection municipale du 15 mars 2020. Il constate que les onze nouveaux élus sont présents et cède la présidence de la séance au doyen d'âge : M. Claude BELLIN. Avant de procéder à l'élection du Maire, Mme Céline DUFOUR est désignée secrétaire de séance et Mme Delphine CARPENTIER et M. Bernard GARDEMBAS assesseurs.

1. Election du Maire : Seul candidat, M. BELLIN Claude est élu Maire avec 9 voix, un bulletin blanc et un bulletin nul. Après avoir remercié les conseillers de la confiance qu'ils lui accordaient, M. Claude BELLIN garde la Présidence de la séance mais cette fois ci en tant que Maire.
2. Pour la détermination du nombre d'adjoints au Maire, Monsieur le Maire propose tout d'abord de voter sur la désignation d'un seul adjoint, aucun conseiller ne vote pour cette proposition. Puis la proposition de la désignation de deux adjoints recueille l'accord de l'ensemble des conseillers municipaux.
3. Election des adjoints :
 - Pour le premier adjoint, il y a eu deux candidats : Mme Christine SEGUIN et M. Marc ROBERT. Mme SEGUIN est élue première adjointe

au Maire avec 7 voix contre deux voix à M. ROBERT et deux bulletins blancs.

- Pour le deuxième adjoint, il y a eu deux candidats : M. Michaël BLONDEL et M. Marc ROBERT. M. BLONDEL est élu deuxième adjoint avec 5 voix contre 4 voix à M. ROBERT et deux bulletins blancs.

4. Conformément à la loi du 31 mars 2015, Monsieur le Maire distribue à chaque conseiller et fait lecture de la charte de l'élu local.

A l'issue de la séance, M. Jean Paul MONVILLE remet l'écharpe de Maire à M. Claude BELLIN. Celui-ci le remercie et rend hommage à son investissement pendant les 19 années d'exercice du mandat de Maire.

Mise à jour du site internet de la commune : Depuis le dernier compte rendu du Conseil municipal, le site internet de la commune (<http://www.hautot-le-vatois.fr>) s'est enrichi dans la rubrique "actualité", outre d'un article sur le résultat des élections municipales du 15 mars 2020, de treize articles d'information en lien avec la pandémie due au coronavirus covid 19.